

Jean-Bernard Wieland

L'heure du bilan politique

Depuis le 1^{er} janvier dernier, Jean-Bernard Wieland n'a plus de mandat politique. Non réélu lors des dernières élections communales, le truculent Verrisan a accepté de revenir avec le Courrier hebdo sur un engagement de plus de trois décennies. Un entretien sans tabou entre nostalgie, sentiment du devoir accompli et évidemment déception.



Dès son arrivée, Jean-Bernard Wieland s'avoue amer, tant sa non-réélection a constitué pour lui un choc. « Cela m'a pris au dépourvu », reconnaît-il, sans se cacher. Plus que le brutal verdict des urnes, c'est un certain manque de reconnaissance des citoyens après vingt-sept ans de Conseil communal qui l'a déçu. Toutefois, il nous confesse qu'il avait hésité à se représenter pour une énième législature. « Cette année, avec tout ce qu'a occasionné ce virus, a été difficile à manager et la présidence fut très alourdie », explique-t-il, en nous confiant avoir ressenti une envie de se mettre en retrait. Cependant, le sentiment de devoir accompagner une transition et de guider les jeunes élus de la commune l'a conduit à se lancer dans une nouvelle campagne. Une campagne dure, rythmée par certaines attaques le ciblant, où sa franchise, notamment sur la question de l'accueil parascolaire, l'a cette fois desservi. « Alors que mon franc-parler a souvent été ma qualité, là il m'a perdu », dit-il, en haussant les épaules, « mais, voilà, je ne fais pas dans le boniment ! ». L'ancien président du Conseil communal verrisan n'a jamais eu la crainte de ne pas plaire à tout le monde et de regarder la réalité en face.

Franchise et indépendance d'idée

Exprimée par lui, cette sincérité prend presque la forme de ligne de conduite politique, même s'il n'apprécie pas le qualifica-

tif de politicien. Se définirait-il comme un élu pragmatique ? « Oui, c'est cela. Faire des promesses irréalisables, peu pour moi. Les projets doivent être concrets », abonde celui qui a toujours revendiqué une liberté de pensée et regretté les prises de position partisans. Pour Jean-Bernard Wieland, peu importe la couleur politique d'une idée tant qu'elle est intelligente et bénéfique pour la commune. D'ailleurs, cette indépendance lui avait valu d'être éjecté du Parti libéral dans les années quatre-vingts. « Mais, je voulais toujours m'investir pour ma commune », nous relate-t-il. Ainsi, il contribuera à la création de la Liste verrisane, liste sans parti. « Cela m'a plu car nous pouvions vraiment mettre en avant les idées pour les Verrières », se rappelle-t-il, un soupçon de nostalgie dans la voix. Ainsi, son élection en 1984 sur cette liste au Conseil général marqua le début de son engagement politique qui durera plus de trente ans. Justement, cette volonté de s'investir pour la chose publique, d'où vient-elle ?

Face à nous, Jean-Bernard Wieland remonte le temps et le flux des souvenirs. « Sûrement des années septante. Mon père, membre du Parti libéral, était conseiller général puis communal en 1976 », nous raconte-t-il. Également, il évoque son investissement dans le milieu associatif verrisan, notamment dans les jeunes tireurs. Aussi loin qu'il s'en souviennent, ses parents ont toujours incité leurs enfants à participer aux activités villageoises et associatives. Ainsi, au fil des discussions et débats entre membres de clubs, Jean-Bernard Wieland appréhende progressivement la politique communale. Une préoccupation du bien communautaire qui l'habitera pour les décennies suivantes.

Une présidence de vingt ans

Les décennies suivantes, il s'agit de vingt-sept années au Conseil communal dont vingt en tant que président dans une période où germent progressivement les idées de fusion des communes du Val-de-Travers.

Courrier Val-du- Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 14 janvier 2021

N°2

PAGE 2

LA VIE AU VALLON

Le monde caché de Séverine Python et ses « copains ».

PAGE 3

CORONAVIRUS

Nouvelles mesures du Conseil fédéral.

PAGE 3

CP FLEURIER

Sandy Jeannin rejoint Fribourg-Gottéron

PREMIER CAHIER

La vie au Vallon 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Infos utiles 5
Chronique régionale 5-7
Carnet de la semaine 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9,12
Bonnes tables 9
Immobilier 10-11
Les sports 1

3 CAHIERS | 12 PAGES

Lien direct

Le bon temps

Dans la vie quotidienne, tout est question de temps. Le temps qui passe, le temps qu'il fait, passer le temps ou encore tuer ce fameux temps. Et tant de choses encore ! Ramené à l'actualité, beaucoup sont tentés aujourd'hui de l'accorder en ces termes : les temps sont durs.

Même le Vallon, d'habitude si unique et dynamique, a dû rentrer dans le rang à l'instar du reste du monde. Les restaurants n'ont-ils pas refermé leurs portes récemment, le huis clos n'est-il pas de rigueur pour les autorités politiques nouvellement élues et bon nombre de clubs de sport amateur de la région n'ont-ils pas été mis à l'arrêt forcé ?

Loin de moi l'appétence pour le victimisme facile trop souvent répandu. Mais trop peu de signaux positifs sont envoyés actuellement et j'ai eu cette soudaine envie de vous envoyer ce cri du cœur : prenez du bon temps !

Alors que la menace d'un durcissement des mesures plane sur le Val-de-Travers, entretenez l'espoir, restez soudés et gardez à l'esprit qu'il y a toujours deux façons d'interpréter une situation : se lamenter ou y voir un fabuleux défi à relever. Et si vous trouvez que le timing n'est pas bon pour voir les choses du bon côté, dites-vous qu'il est désormais temps de tourner la page. La suite du journal saura vous satisfaire et vous donner du bon temps !

Le Lynx

Naissance

Bjorn Reinhard-Huguenin.

Décès

M. Louis Ricca,
96 ans, Travers.

M^{me} Dolly Thiébaud,
82 ans, Môtiers.

M. Claude Jaquet,
90 ans, Saint-Blaise.

M^{me} Madeleine Gigon,
née Cléménçon, 92 ans, Fleurier.

M^{me} Jeanne-Marie Blaser,
née Coulot, 87 ans, Peseux.

M^{me} Anny Bähler, dite Nini,
93 ans, Fleurier.

En plus dans ce numéro

Découvrez l'offre spéciale, livrée chez vous, du Domaine Brunner à Bevaix, valable jusqu'au 28 février !

CHASSE AU
NON FILTRÉ
20.01-24.01.2021



NEUCHATELNONFILTRE.CH

Voir suite en page 3

La Vie au Vallon

Le monde caché de Séverine Python et ses « copains » !

« Je vis dans l'ombre mais j'ai une lumière si forte qu'elle attire et aspire les autres ! »

Varel Tchitembo, écrivain congolais



CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Python - Philippin
Prénom	Séverine
Née le	4 avril 1977 à Landeyeux
Profession	Assistante vétérinaire cheffe d'entreprise
État civil	Mariée à Laurent, mère de Jérôme, Jordan et Thibaut
Domicile	Les Bayards

Séverine Python naît au Val-de-Ruz où elle passe les premières années de sa vie. À l'âge de 5 ans, après Fontainemelon et Dombresson, elle déménage à Serrières. Fille unique, une mère au foyer et un beau-père chargé d'éducation routière en ville de Neuchâtel. «*En fait, j'ai quatre sœurs que je considère comme telles !*» ajoute-t-elle sans en dire davantage.

laconique. Ses loisirs ? Beaucoup de couture, de bricolage, de la gymnastique artistique et une passion pour les chiens. Déjà... Une enfance heureuse : «*Au bord du lac !*» lance-t-elle avec le sourire.

Choix professionnel et vie familiale

Un rêve, devenir vétérinaire ! Quelques aléas de la vie contraignent Séverine à revoir ses ambitions. Elle débute un apprentissage d'assistante vétérinaire chez le Dr Von Allmen au cabinet Amivet et obtient son CFC – 2^e volée de CFC – cours à Lausanne – en 1999. Son patron l'encourage à moultes reprises à reprendre ses études. Elle choisit alors de se consacrer à sa

Une scolarité sans histoire à Serrières pour l'école enfantine, aux Charmettes ensuite où elle a le bonheur d'avoir René Taillefer comme instituteur puis aux Coteaux, avant de rejoindre le gymnase Numa-Droz en section paramédicale : «*Une période horrible à effacer de ma mémoire !*» ajoute-t-elle de manière tout aussi

Les chiens, les lapins, les oiseaux. Des poules ? Peut-être...

En 1997, Séverine rejoint la Fondation Le Copain au prétexte d'une semaine de stage. Deux ans après, elle est tout à la fois famille d'accueil de chiens et monitrice : «*À ce jour, j'ai coaché 54 familles d'accueil pour autant de chiens !*» lance-t-elle avec un zeste de fierté. C'est un besoin de rééducation d'une chienne qui entraîne Séverine, en 2008, au sein de la Société cynologique du Val-de-Travers. Elle devient monitrice, activité qu'elle cesse en 2020, après avoir dispensé son savoir lors de très nombreux cours pratiques et théoriques, dispensés notamment avec Pierre-Yves Loetscher. «*Ce fut un bénéfique échappatoire de mère au foyer, j'y ai fait de multiples rencontres, bref ce fut de très belles années !*». Séverine entretient un contact très fusionnel avec ses chiens. Elle pourrait parler de Birdy des heures durant, pendant que Elba et Achka tournent autour de vos jambes et que le son des oiseaux envahit la pièce. «*Mon mari me dit que même les poules, je parviendrais à les apprivoiser !*». À l'évidence, le chien occupe une place particulière dans la vie de Séverine : «*Les gens ne me connaissent pour ainsi dire pas autrement qu'au bout d'une laisse !*» ajoute-t-elle en riant.

DU CARACTÈRE !

«*Je n'aime pas qu'on sache ce que je pense et ce que je fais !*... Ce mot de Catherine Ringer, chanteuse des Rita Mitsouko, personne extravertie s'il en est, correspond pourtant parfaitement à Séverine Python. Lorsque cette dernière se décrit comme «*sociable et sauvage*» à la fois, on perçoit certes quelques blessures ou moments de vie à oublier, mais également une force de caractère hors du commun, ainsi qu'une détermination à être ce qu'elle est, sans le souci d'autrui. Séverine Python aime «*donner*», ce qui n'est nullement antagoniste avec sa détestation de l'injustice. Au contraire, sa passion pour l'élevage de chiens destinés à venir en aide à autrui et cette autre passion pour la couture, pleinement réalisée depuis l'automne dernier par le biais de sa mercerie se conjuguent parfaitement, s'additionnant aux plaisirs familiaux ! Aller au contact tout en demeurant soi-même, avec son ou ses jardins secrets, c'est l'équilibre que Séverine Python semble avoir atteint.

REGARDS EXTÉRIEURS

Maman de Séverine, Sylviane Philippin des Sagnettes, s'exprime ainsi : «*Ma fille est une personne merveilleuse, courageuse ! Mais il est difficile de parler d'elle, c'est une solitaire, un peu «fermée» depuis toujours... Elle fait sa vie, elle vit dans son monde, elle ne s'occupe pas des autres et ne souhaite pas que l'on s'occupe d'elle ! Ses passions ? Les animaux, les chiens pour personnes handicapées surtout et la couture... À Noël, pour ses 12 ans, elle a voulu une machine à coudre !*». Sylviane Perotti connaît Séverine par le biais des chiens : «*C'est une joie de travailler avec Séverine, joviale, rigoureuse, très bien organisée, elle est claire, franche et honnête mais toujours avec diplomatie ! D'une grande disponibilité, à l'écoute avec beaucoup de caractère !*». Autre témoin de Séverine, son chien Birdy a pu nous démontrer l'attachement et la connivence établie entre lui et sa maîtresse...

famille. Séverine rencontre en effet son mari lors de l'une de ses soirées festives du Val-de-Ruz, à la Rebatte de Chézard. Nous sommes en 1993. En ménage à Fleurier dès 1998, puis aux Sagnettes, le couple se marie en 2000. Les enfants ne tardent pas à arriver, Jérôme l'aîné en 2001, Jordan en 2003 puis Thibaut en 2005.

La famille s'installe aux Bayards en 2008 au lieu-dit Le Petit-Bayard, avec un superbe panorama tourné vers le sud. Aux Bayards, outre le comité

d'école pendant deux années, Séverine n'est membre d'aucune société : «*J'adore les contacts humains, mais je demeure toujours très réservée quand je suis chez moi ! Donc je ne connais pas la moitié du village !*». Et d'ajouter : «*En fait, je n'ai pas besoin des autres pour m'épanouir ! J'aime bien être dans ma bulle...*». Et sa bulle contient nombre d'animaux avec lesquels Séverine Python entretient un rapport privilégié.

Claude-Alain Kleiner

Le service, le conseil personnalisé et la proximité ont un prix, mais il est moins élevé que vous ne le pensez



Société Electrique du Val-de-Travers SA

Votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques et l'électroménager !

→ ELECTRICITE

→ TELEMATIQUE

→ PARATONNERRE

→ ELECTROMENAGER

Rue du Preyrel 9 2108 Couvet / 032 863 12 24
Prés-de-la-Porte 1 2108 Couvet / 032 863 21 08

www.sevt.ch

Jean-Bernard Wieland L'heure du bilan politique

Suite de la page 1

Réfractaire à cette option, l'expansif conseiller communal et ses collègues poursuivent une politique de rénovation des infrastructures communales avec succès. Des projets menés, selon Jean-Bernard Wieland, dans une collaboration respectueuse et sincère avec les autorités communales et cantonales. « *Le respect appelle le respect. En politique, on peut se fâcher le soir, mais le lendemain, cela doit être enterré* », nous expose-t-il, avec clarté. Lui-même admet que sa « gouaille », comme il le dit, son franc-parler et sa présence l'ont conduit à devenir cette figure incontournable de la politique régionale. « *Mais, encore une fois, il y a des moments où je n'aurais pas dû évoquer certaines choses* », nous relance-t-il, en évoquant sa nouvelle prise de position au sujet d'une adhésion à la commune de Val-de-Travers. Opposant de la première heure, il conçoit aujourd'hui que le futur des Verrières passera par cela. « *Je suis certain que certaines personnes n'ont pas compris ce choix et cela a pesé* », nous avoue-t-il. Une ultime preuve de ce pragmatisme de gestionnaire de la chose publique qui le caractérise.

La charge de la fonction

Plus généralement, nous tentons d'évoquer avec l'ancien élu l'évolution de la vie politique locale au cours des dernières décennies. Sans nécessité de réfléchir, il cible les réseaux sociaux. « *Aujourd'hui, les critiques se répandent à une vitesse jamais vue. On met un commentaire et, hop, cela est vu et lu par tous* », s'emporte-t-il, un peu déconcerté et marqué. Attaqué personnellement sur ces nouveaux médias lors de la dernière législature, Jean-Bernard Wieland y voit aussi un changement de génération. Pour lui, en plus de revendications de plus en plus individualistes et virulentes, il constate une certaine défiance envers les élus. « *Avant, les gens avaient*

confiance en leurs élus », assène-t-il, tristement. Pour autant, cette figure de la politique verrisane demeure optimiste, même s'il admet qu'il est peut-être un des derniers élus de son espèce. « *Oui, il y aura de bons jeunes pour s'impliquer, mais au point qui était le mien, je ne sais pas...* », nous répond-t-il, en détaillant la paperasse toujours plus importante et la difficulté toujours plus ardue de concilier les vies politique et professionnelle. Lui, nous indique-t-il, mettait un point d'honneur à être toujours disponible, mais souvent au prix de sacrifices privés.

Devant ce nombre d'années au conseil communal, nous lui demandons si, parfois, il a eu envie de tout plaquer ? « *Oui, en 2017 par exemple, j'étais prêt à quitter séance tenante* » reconnaît-il. Cependant, il admet qu'une chose l'anime toujours : l'amour de sa commune. Et pour nous de lui demander, si c'est peut-être cet amour pour les Verrières qui est moteur. « *Totalement ! J'aime ma commune et je souhaite le meilleur développement pour elle, mais nous sommes aux confins du canton. Nous devons nous battre pour exister* », nous explique-t-il, avec force.

À la fin de cet entretien, nous savons, Amour de la commune et souci du bien public, voilà ce qui a guidé Jean-Bernard Wieland. Nous osons la question de l'avenir. Le Verrisan goûte à nouveau l'amertume et nous avoue qu'il a encore besoin de temps pour digérer sa défaite électorale. Il est déjà heureux de se libérer des contraintes de temps de sa fonction pour en passer plus avec son épouse. Autrement, il se montre très philosophe « *pour clore un chapitre, il faut savoir écrire le prochain...* » nous dit-il, intimement. Même si la nature de ce prochain chapitre est encore inconnue, nous sommes certains que Jean-Bernard Wieland saura le rédiger, en temps voulu.

Gabriel Risold

Covid-19

La Confédération accroît l'aide fournie dans le cadre du programme pour les cas de rigueur

Le Conseil fédéral a décidé, le 13 janvier 2021, d'assouplir les conditions qu'une entreprise doit remplir pour avoir droit à une aide au titre des cas de rigueur. Entre autres, les entreprises fermées par les autorités pendant au moins 40 jours civils depuis le 1^{er} novembre 2020 seront considérées comme des cas de rigueur sans qu'elles ne doivent prouver le recul de leur chiffre d'affaires.

De plus, les entreprises pourront également faire valoir les pertes de chiffre d'affaires subies en 2021. La limite supérieure des contributions

à fonds perdu passera à 20% du chiffre d'affaires ou à 750'000 francs par entreprise. La modification de l'ordonnance permettra d'apporter une aide pour cas de rigueur à un large cercle de bénéficiaires. Plus de la moitié des cantons fournissent déjà une aide à ce titre en ce mois de janvier et presque tous devraient être en mesure de le faire en février.

Comment déposer une demande d'aide pour les cas de rigueur ?

Les coordonnées des cantons se trouvent sur le portail covid19.easygov.swiss.

Comm.

CP Fleurier Sandy Jeannin est libéré pour rejoindre Fribourg-Gottéron

Entraîneur du CP Fleurier depuis 2016, Sandy Jeannin a été sollicité par le HC Fribourg Gottéron pour assumer le poste de chef de la formation. Bien qu'une entente le liait à son club formateur jusqu'en 2022, l'ancien international a demandé à être libéré de sa dernière année de contrat pour pouvoir vivre cette nouvelle expérience professionnelle.



Revenu en 2016 dans son club formateur après sa splendide carrière de joueur (HC La Chaux-de-Fonds, Zurich, Davos, Lugano et Fribourg Gottéron), Sandy Jeannin y a assumé avec succès la charge d'entraîneur de toutes les équipes du mouvement junior (de l'école de hockey jusqu'aux U20) et de la première équipe. Depuis cette sai-

son, il s'était également fortement impliqué dans l'encadrement de la deuxième équipe. Sous sa houlette, les U13 ont conquis un titre de champion romand de leur catégorie en 2018, les U20 les imitant en 2019, alors que la Première équipe avait joué la finale romande de 2^e ligue en 2017/2018, ne manquant que de très peu, au 5^e match, la promotion en 1^{re} ligue.

Ce printemps, le CP Fleurier et Sandy Jeannin s'étaient liés pour deux saisons supplémentaires. Une clause du contrat prévoyait toutefois que le coach vallois pouvait demander à en être libéré en cas d'offre d'un club de ligue nationale. Or, le travail d'excellente qualité réalisé par Sandy Jeannin a été remarqué par le club fribourgeois, qui lui a ainsi proposé de lui confier le poste de chef de la formation.

Pour Sandy Jeannin, qui est toujours domicilié dans le canton de Fribourg, cette opportunité représente un nouveau défi professionnel qu'il a voulu relever.

Quant au club vallois, le président Sven Renaud résume bien le sentiment général : « *Nous sommes tristes de voir Sandy partir après 5 ans d'une expérience extrêmement positive ; toutefois, nous sommes très fiers du parcours qu'il a réalisé chez nous et de savoir que son expérience valloisienne le conduit à nouveau dans un grand club. C'est cette fierté qui nous a conduits à accepter de le libérer, de même que notre gratitude pour tout ce qu'il a apporté à nos joueurs et joueuses. Nous continuerons évidemment à suivre son parcours et conserverons de forts liens d'amitié. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'il reviendra régulièrement à Fleurier pour voir le fruit du travail réalisé avec nos joueurs, qui garderont un souvenir incroyable de leur entraîneur* ».

Les dirigeants du CP Fleurier s'attendent désormais à régler la succession de Sandy Jeannin.

Comm.

Covid-19

Le Conseil fédéral prolonge et renforce les mesures

Le nombre de contaminations stagne à un très haut niveau et le risque d'une recrudescence rapide est réel avec les nouvelles variantes beaucoup plus contagieuses du virus. Compte tenu de la situation épidémiologique tendue, le Conseil fédéral a décidé, lors de sa séance du mercredi, de prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre la propagation du coronavirus. D'une part, il a prolongé de cinq semaines les mesures adoptées en décembre : les restaurants, établissements culturels, installations de sport et de loisirs resteront fermés jusqu'à fin février. D'autre part, il a décidé de prendre de nouvelles mesures qui prendront effet lundi 18 janvier pour réduire drastiquement les contacts.

Le Conseil fédéral prolonge de cinq semaines les mesures adoptées en décembre. Les restaurants, établissements culturels, installations de sport et de loisirs resteront donc fermés jusqu'à fin février.

Fermeture des magasins ne vendant pas de biens de consommation courante

À compter de lundi 18 janvier, le Conseil fédéral renforce également les mesures prises à l'échelle nationale. Les magasins et les marchés devront fermer, à l'exception de ceux qui vendent des biens de consommation courante. Il restera possible de retirer sur place des marchandises commandées. En revanche, la règle imposant la fermeture des magasins, des shops de stations-service et des kiosques après 19 h et le dimanche sera levée.

Télétravail obligatoire

Les employeurs devront mettre en place le télétravail pour autant que la nature de leurs activités le permette et que cela soit possible sans efforts

disproportionnés. Ils ne seront toutefois pas tenus de rembourser aux salariés d'éventuelles dépenses telles que les frais d'électricité ou de loyer, dans la mesure où il ne s'agit que d'une mesure temporaire.

Mesures supplémentaires sur le lieu de travail

Si le télétravail n'est pas possible ou ne l'est que partiellement, d'autres mesures doivent être ordonnées sur le lieu de travail : afin de protéger les employés travaillant dans des espaces clos, le port du masque sera obligatoire dans les locaux où se trouvent plus d'une personne. Il ne sera plus suffisant de garantir le respect d'une distance minimale entre les postes de travail.

En outre, à la demande de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé et en fonction des premières expériences recueillies, le Conseil fédéral a précisé les règles concernant les dispenses de l'obligation de porter un masque : pour justifier de raisons médicales, la personne exemptée

de l'obligation de porter un masque devra présenter une attestation délivrée par un médecin ou un psychologue ; à noter qu'une telle attestation ne peut être délivrée que si cela est indiqué pour la personne concernée.

Protection des personnes vulnérables

Les personnes vulnérables seront par ailleurs protégées à l'aide de mesures spécifiques. Concrètement, elles bénéficieront d'un droit au télétravail ou d'une protection équivalente sur le lieu de travail, ou un congé leur sera accordé. Lorsque leur profession ne permet pas d'appliquer les dispositions de protection, l'employeur doit les exempter de l'obligation de travailler en leur versant la totalité du salaire. Dans ces cas, les employeurs ont droit à l'allocation pour perte de gain Covid-19.

Rassemblements et manifestations privées : nouvelles restrictions

Les manifestations privées seront limitées à cinq personnes, enfants inclus. Les rassemblements dans l'espace public seront eux aussi limités à cinq personnes.

Comm.

Premier cas du nouveau variant détecté sur sol neuchâtelois

Le Canton de Neuchâtel vient d'identifier un premier cas du nouveau variant du Sars-Cov-2 à la suite d'une analyse rétrospective de résultats à partir du 31 décembre 2020.

Réctificatif

Les Verrières

Son frère :
Serge Ferrier et famille,
Ses sœurs :
La famille de † Bertille Gruible-Ferrier,
La famille de † Francine Lambelet-Ferrier,
ainsi que les familles parentes, alliées
et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
René FERRIER**

enlevé à leur tendre affection quelques jours
après son 92^e anniversaire, le 19 décembre
2020.

La crémation a eu lieu dans l'intimité.

Adresse de la famille :
Monsieur
Serge Ferrier
Grand-Bourgeau 108
2126 Les Verrières

Nos remerciements vont à tout le
personnel du Home des Bayards pour sa
gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Avis mortuaires

Travers

Ses petits-enfants :
Julien Ricca et son mari Laurent Glorieux,
Jérôme Ricca et sa compagne Miriam
Varela,
Ses arrière-petits-enfants :
Milo et Alma Varela,
Sa belle-fille :
Christiane Ricca,
Sa sœur :
Anita Voisard et famille,
ont le triste devoir d'annoncer le décès de

**Monsieur
Louis RICCA**

enlevé à leur tendre affection, le 10 janvier
2021, dans sa 97^e année.

Au vu des circonstances actuelles, une
cérémonie aura lieu ultérieurement.

Adresse de la famille :
Jérôme Ricca
Chemin du Cherrat 8
1162 Saint-Prex

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

*Préférer les cheminements dans le doute
aux appointements des ports.
Assumer ainsi la finitude de l'homme
et ses propres limites.*

Claude JAQUET

né le 14 octobre 1930, professeur
La Résidence « Le Castel » - 2072 St-Blaise
vous annonce son décès, survenu le 7 janvier
2021.

Amoureux de la vie, il a renoncé à l'exis-
tence avec regret, avec une pensée intense
et reconnaissante pour tous ceux qu'il
a aimés, et qui le savent même s'il ne les
nomme pas ici, en particulier

pour sa dernière compagne :
Yvette Pitallier, à Bienne, ses enfants, ses
frères et sœurs et leurs familles en Suisse
et en France ;

pour ses enfants :
David-Olivier Jaquet-Chiffelle, son épouse
Daphné, et leurs enfants Vincent, Alicia et
Céline, à Hauterive ;
Anne-Mireille Coker, ses enfants Ludovic
et sa fiancée Michaela, Lorelei et Claire-
Lynn, à Yverdon-les-Bains ;

pour leur mère :
Trudy Jaquet-Troesch, à Buttes ;

pour les enfants de feu Henri et Jeanne
Jaquet et leurs familles :
Francis Jaquet, son épouse Yolande,
et leurs descendants, au Locle ;
Suzanne Peçon, au Locle.

*Ne pas croire au cimetière
Il faut nous aimer avant
Il faut nous aimer sur terre
Il faut nous aimer vivants
Ta poussière et ma poussière
Seront les jouets du vent.
Paul Fort*

Pour honorer ma mémoire, vous pouvez
faire un don à la Fondation Théodora, 1027
Lonay, CCP 10-61645-5, mention : deuil
« Claude Jaquet ».

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la
famille, au vu de la situation sanitaire actuelle.

Adresse de la famille :
Anne-Mireille Coker
Jordils 7
1400 Yverdon-les-Bains

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

*Ô Seigneur, tu es mon espérance.
C'est en toi que je me confie
depuis ma jeunesse
Ps 71, 5*

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-
enfants :

Christian et Romaine Blaser, Benoît,
Rachel, à Leytron/VS ;
Marc-André et Marie-Claude Blaser,
à Môtiers ;
Jérémié et Coralie, Benjamin et Léa,
Mathieu et Ania, Simon et Elodie,
Arthur, Alice et Colin, Lou et Tom, Lenny
et Milo,
Pierre-Philippe et Florence Blaser, Elisa,
Charly, à Romont/FR ;

Sa sœur, son beau-frère et sa belle-sœur :
Marie-Madeleine et Denis Steiner-Coulot
et familles, à La Côte-aux-Fées ;
Inès Coulot et familles, à Couvet,

ainsi que les familles parentes, alliées et
amies

ont la grande tristesse d'annoncer le décès
de

**Madame
Jeanne-Marie BLASER
née Coulot**

qui nous a quittés à l'aube de ses 88 ans.
Peseux, le 3 janvier 2021.

En raison des restrictions sanitaires, la céré-
monie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la
famille et des proches.

La famille exprime toute sa reconnaissance
aux ami-es qui ont entouré Jeanne-Marie
avec chaleur, ainsi qu'à la direction et au
personnel du home le Petit-Chézard qui
l'ont accompagnée avec gentillesse et em-
pathie.

Adresse de la famille :
Marc-André Blaser
Les Eaux-Vives
2112 Môtiers

Jeanne-Marie avait tissé de précieux liens
avec la paroisse réformée de la Côte. Si
vous souhaitez faire un don : EREN Neu-
châtel CCP 20-1-0, IBAN CH74 0900 0000
2000 0001 0, mention « deuil Jeanne-Marie
Blaser ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

**L'Union de Gymnastique
du Val-de-Travers, UGVT, et son comité**
ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Carmen GONZALEZ**

maman de Francisco Gonzalez,
membre du comité.

L'UGVT et son comité lui présentent
leurs plus sincères condoléances
ainsi qu'à sa famille.

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents
dans la mémoire des vivants.
Jean D'Ormesson*

Son époux :
Charles-Henri Thiébaud,
Ses enfants :
Claire-Lise et Pascal Moret-Thiébaud,
Nicole et André Héritier-Thiébaud,
Charles-Albert et Evelyne Thiébaud-Diacon,

Ses petits-enfants :
Mélanie, Sébastien, Raphaël,
Marine et Tristan, Solène et Qendrim
et leur petit Eluan, Kilian et Estelle,
Charles, Jérémy et Ariane,

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Dolly THIEBAUD**

leur très chère épouse, maman, belle-
maman, grand-maman et arrière-grand-
maman, qui s'en est allée sereinement,
dans sa 83^e année.

Môtiers, le mercredi 6 janvier 2021.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans la
stricte intimité de la famille.

Un grand merci au Dr Gagnier et au
personnel soignant de NOMAD, ainsi qu'à
l'ensemble du personnel et à la direc-
tion de l'hôpital de Pourtalès, pour leur
dévouement, leur professionnalisme et leur
gentillesse.

Adresse de la famille :
Charles-Henri Thiébaud
Collège 2
2112 Môtiers

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

Son fils, Armand Gigon, sa belle-fille et tous
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées
et amies

ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Madeleine GIGON
née Cléménçon**

enlevée à leur affection, le 7 janvier 2021,
dans sa 93^e année.

Au vu des conditions actuelles, la
cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité.

Un grand merci au personnel du home Les
Sugits, au Dr A. Clotte ainsi qu'au service
d'ambulance du Val-de-Travers.

Adresse de la famille :
Monsieur
Armand Gigon
Derrière-les-Jardins 2a
2112 Môtiers

Pour honorer la mémoire de Madeleine,
vous pouvez penser au personnel du home
Les Sugits, compte postal IBAN CH57 0900
0000 2000 8945 9, mention deuil « Madeleine
Gigon ».

**Cet avis tient lieu de lettre de faire-part
et de remerciements**

Fleurier

*Tourne-toi vers le soleil,
et l'ombre sera derrière toi!
Proverbe maori*

Les familles Bähler et Gertsch,
ainsi que les connaissances et amis
ont le regret de faire part du décès de

**Anny BÄHLER
dite Nini**

emportée par la Covid, le 8 janvier 2021
dans sa 94^e année.

En raison des mesures sanitaires, la céré-
monie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la
famille.

La famille tient à remercier l'ensemble
du personnel du Home Clairval pour son
dévouement et son engagement.

Adresse de la famille :
Bernard Gertsch
Rosiers 16
1720 Corminboeuf

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

**Que faire
pour créer
un équilibre
mondial?**



Une alimentation équilibrée est pri-
mordiale pour la santé et la crois-
sance. Les enfants sous-alimentés
souffrent toute leur vie de déficien-
ces physiques et intellectuelles, qui
causent à leur tour de graves pré-
judices, notamment économiques. Il
faut donc commencer par combattre la
faim pour que le tiers-monde puisse ac-
céder à la croissance économique.
C'est ce que fait Caritas dans plus d'une
cinquantaine de pays pauvres. **Nous
sommes solidaires. CCP 60-7000-4,
www.caritas.ch**



Suite du carnet de
la semaine en page 8

ANNULATION MANIFESTATION
12 HEURES DES TRIPES
Edition 2021

Le Lions Club Val-de-Travers est au regret d'informer ses fidèles participant(e)s que, pour les raisons sanitaires actuelles, l'édition 2021 des **12 Heures des tripes qui devait se tenir fin janvier 2021**, est malheureusement annulée.

La prochaine édition qui se tiendra **FIN JANVIER 2022** (date qui vous sera communiquée ultérieurement) n'en sera que plus belle.

Dans l'attente de pouvoir vous revoir, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le comité du Lions Club Val-de-Travers



AU BIEN-ETRE
Pascale Bieler
079 892 35 56
Soins énergétiques

- Reiki • EFT • Massages
- Fleur de Bach mélanges personnalisés



<http://aubienetre.jimdo.com>

Merci à nos fidèles annonceurs

Coaching de Vie
Prenez votre vie en main
Patrice Boyer
079 706 71 77

Achète antiquités. Mobiliers, argenterie, tableaux, grands tapis anciens, objets chinois décoratifs bronze et ivoire 19^e, anciennes armes, armures du 15^e au 19^e, trophée de chasse africain, bijoux pour la fonte, également fournitures pièces et cadrans d'horlogerie, montres de plongée etc.
Tél. 079 769 43 66, info@galerie-bader.ch
www.galerie-bader.ch

Seconde Nature
Boutique Florale
Laurie Pellet
Rue Miéville 5
2105 Travers
032 863 11 06

« Les couchers de soleil sont la preuve que les fins peuvent être belles... »

Chères clientes, chers clients,

Depuis 2015, j'ai eu l'immense chance de goûter à la fabuleuse expérience d'être indépendante et d'avoir pu en vivre durant 6 ans!

Je désire vous remercier pour toute la joie que cela m'a procuré, cette aventure a été une réelle expérience de vie qui m'a permis de grandir en temps qu'être humain!

J'espère avoir été à la hauteur en étant au plus proche de vous et de vos attentes afin de vous servir au mieux pour fleurir la multitude d'événements de votre vie.


Après 6 magnifiques années passées dans ma petite boutique de Travers (bien que parsemées d'embûches à jongler entre les travaux de la H10 et la Covid-19...), **c'est le cœur lourd que j'annonce officiellement l'arrêt de mon activité professionnelle en tant que fleuriste.**

En effet, la baisse des ventes entraînée par la crise du Covid s'est considérablement fait ressentir dans mon travail au quotidien. En plus de tout cela, un petit bout de chou est attendu pour ce printemps pour mon plus grand bonheur! N'ayant pas trouvé de repreneur et au vu des circonstances particulières, je prends la très dure décision de stopper mon activité.

Le magasin fermera définitivement ses portes le 1^{er} février 2021.

Si vous êtes en possession de bons cadeaux encore valables, veuillez prendre contact avec moi au 032 863 11 06.

Encore un grand MERCI pour votre soutien et votre fidélité sans faille!!!
Bien à vous
Laurie Pellet

IMPRIMERIE  MONTANDON

Les Maisons de Commerce du Vallon

PAGES SPÉCIALES

• JEUDI 25 FÉVRIER •

Pensez à vos annonces. Délai de réception : vendredi 29 janvier info@courrierhebdo.ch



Buttes : pilote d'un motorcycle éjecté

Vendredi dernier, à 11 h 05, une automobile conduite par une habitante d'Yverdon-les-Bains, âgée de 19 ans, circulait sur la route « Le Faubourg » à Buttes, en direction de Fleurier. Dans une courbe à gauche, elle a entrepris le dépassement d'un premier véhicule, puis d'un motorcycle side-car, piloté par un habitant de Sainte-Croix, âgé de 59 ans. Au cours de cette manœuvre, une collision s'est produite entre la voiture et le motorcycle side-car, ce qui a eu pour effet d'éjecter le pilote de ce dernier véhicule. Blessé, il a été transporté au moyen d'une ambulance à l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel.



LETTRES OUVERTES

Des parallèles

Il y a déjà quelque temps, j'étais en France dans une région avec quelques collines. Sur leur crête, on voyait des tours blanches les unes à côté des autres qui sortaient des forêts. Cela m'a fait penser à Leibniz, le philosophe et mathématicien du 17^e siècle, qui a séjourné en Allemagne et en France. Il propose à Louis XIV, particulièrement friand de batailles, de déplacer les multiples guerres en Europe et d'aller dévaster les pays arabes. Oui, nous avons beaucoup appris de lui, le calcul infinitésimal entre autres, et la possibilité d'utiliser les moulins pas seulement pour faire de la farine mais aussi pour produire de l'énergie. Louis XIV n'a pas suivi le conseil de Leibniz. Mais nous, trois cents ans

plus tard, nous avons découvert la sagesse du conseil leibnizien et avons repris l'idée des moulins.

Voilà, et maintenant ils sont implantés partout en France. Grand merci à Leibniz : fini les guerres en Europe, et un immense potentiel d'énergie dite renouvelable pour l'éternité. En avons-nous vraiment besoin ? Ce potentiel énergétique est exploité, entre autres, pour la production d'armes, et ces armes sont utilisées dans les régions où la guerre se poursuit. Bien sûr, nous pouvons aussi utiliser cette énergie pour notre vie quotidienne en utilisant notre machine à café, notre machine à laver, même pour faire tourner un toboggan et, miracle après miracle, pour nos voitures, pour les différentes tondeuses à gazon,

pour le bien-être, le fitness, même pour la télévision et le téléphone. C'est vrai, Leibniz a pensé à créer le mouvement perpétuel. Enfin c'est fait ! Le vent prend soin de faire tourner les pales pour créer de l'énergie et les êtres humains prennent soin de continuer de faire la guerre. Malheureusement le pauvre philosophe ne peut plus profiter de ses excellentes idées.

Mais est-ce vraiment le vent qui prend soin de créer notre énergie ? Est-ce que ce ne sont pas aussi les êtres humains ? Réfléchissons bien : y aurait-il des éoliennes sans eux ? Non, bien sûr que non. Ce sont toujours nous, les humains, qui avons besoin que les pales tournent, il y a ceux qui gagnent et il y a ceux qui perdent dans le secteur de la guerre comme dans

le secteur de l'énergie. De nombreux êtres mortels travaillent à la production de la guerre et de l'énergie pour le profit et pour notre bien-être comme ils disent. Une moins grande partie des êtres vivants luttent pour la paix et pour une vie plus reliée à la nature, beaucoup plus modeste et plus solidaire. Mais les participants et les participantes de cette minorité ne gagnent rien, au contraire : perdent de l'argent, de l'espérance pendant que la production d'énergie augmente d'année en année parallèlement à notre croissance économique, à l'industrie électrique et à la production des armes – et les riches deviennent encore plus riches sur les frais de ceux qui ont déjà peu.

Heinz Salvisberg, Buttes

CE NUMÉRO EST DE
12 PAGES

Une hirondelle sur l'épaule

De l'autre côté



– Ça presse, je n'en peux plus ! cria Claudio, dévalant le talus comme s'il avait voulu prouver que la fatigue n'avait aucune emprise sur lui.

Bartolomeo se mit à rire doucement.

– Qu'est-ce qu'il y a Bartolomeo ? Figure-toi, que quand tu te fous de Claudio, tu te fous des gars de mon village ! C'est ça qui t'amuse ? On ne sait que trop bien que ceux de Locasca sont les meilleurs ! s'emporta Sergio.

Bartolomeo n'avait pas bougé se contentant d'un Houlà ! sonore quand il vit Claudio baisser rapidement sa culotte.

– Et alors ?

– Il a bouffé trop de neige ! Il a la chiasse ton gaillard ! Tu cherches des noises pour rien... Mais rien à voir avec tes Bolis, tu cherches des noises pour rien, je te dis !

Brusquement, très remonté surtout parce que la marche l'avait fatigué, ajouta défiant et fâché :

– Quand on sera dans le fond de la vallée, on se séparera si c'est ce que tu souhaites ! Il dialetto di alto Vallese, on n'y comprend rien ! Mais le français, on en sait quelques mots ! Ne te crois pas toujours indispensable, on trouvera bien à se faire embaucher sans toi, n'aie crainte !

Bartolomeo se porta à la hauteur de son interlocuteur :

– Calme-toi et avance Sergio, ça ralentit ! Ton Claudio, c'est comme Pietro ou Vincenzo ! Ne prends pas mal les choses ! On nous les a confiés ! Tu sais comme moi, qu'il faudra bien faire avec eux !

Sergio ne semblait pas calmé pour autant et Bartolomeo ajouta :

– On sait bien qu'ils sont plus à l'aise avec leurs chèvres qu'en forêt !

Mais laisse tomber, si tu veux vraiment, on en reparlera plus tard !

La troupe s'était remise en route. Trouver une solution pour s'abriter devenait urgent. Une grange abandonnée à l'automne ferait bien l'affaire. Les gars avaient un peu échangé entre eux, les arrêts prévus s'étaient déroulés sans histoire, les choses étaient rentrées dans l'ordre.

Ces jours de rudes efforts dans ces conditions d'hiver minaient jusqu'au plus solide. Dans ce genre de terrain difficile et escarpé, dormir le jour et avancer la nuit n'était pas aisé. Un mot plus haut que l'autre, un geste un peu maladroit et les disputes n'étaient jamais très loin. Fort heureusement on atteindrait bientôt le Rhône : la température, le chemin et l'environnement plus cléments calmeraient les vellétés hargneuses.

À Gondo, le fromage concédé à la frontière facilita le passage, d'autant plus que ni Claudio ni Vincenzo ne possédaient de papiers...

Bartolomeo connaissait bien le chemin que Giovanni avait effectué bien avant 1850. Cependant, Gondo constituait toujours une étape particulière et un souvenir impérissable...

C'était l'automne après que l'avalanche eut détruit leur maison natale, il devait avoir juste six ans. Accompagné de son père, de sa mère et de son frère Felice, il grimpait vers le col pour la première fois.

Rosa, paniquée par le terrain abrupt et le chemin particulièrement dangereux du voyage, s'était arrêtée. Pas question pour elle d'avancer au-delà de la frontière. En mère responsable, elle avait empoigné les deux bambins et son baluchon et s'en était retournée avec eux jusqu'à Locasca...

Revenir en arrière dans des conditions pareilles ça ne pouvait jamais s'oublier !

Bartolomeo revivait cette angoisse : son frère qui pleurait, cette mère qui allait assumer, fière et responsable, un retour aléatoire... Sa décision tenait en une phrase :

« Je rentre avec les enfants ! ».

Ce ton, cette attitude, ces yeux, ces mains sur les hanches, ces habits et même le silence de plomb qui avait suivi, demeuraient profondément gravés au fond de sa mémoire.

C'était bien à partir de Gondo que l'Autre Monde commençait. Bartolomeo en avait appris beaucoup sur ce passage délicat, austère et quasi incontournable. Les anciens évoquaient souvent la crainte de ne pas se faire comprendre, de se voir refouler par les tedeschi.

Le patois d'Antrona qu'ils utilisaient entre eux n'était qu'un cousin éloigné de l'italien parlé par le curé. Il fallait renoncer à tout prix aux expressions de chez eux, sinon ils seraient fouillés comme des contrebandiers.

Le vieux douanier jeta un coup d'œil admiratif à la superbe hache toute neuve, toute scintillante de Vincenzo :

L'aspect rutilant de l'outil révélait un manque de pratique certain et constituait un indice révélateur s'agissant de l'âge du gaillard !

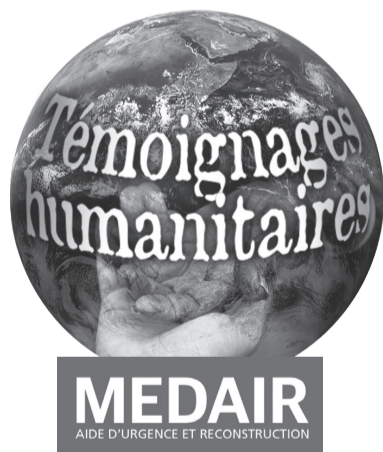
Vincenzo rougit et serra très fort sa cognée sur son cœur comme si on avait voulu la lui voler.

Le gabelou avait crié un « Avanti ! » et leur avait fait mine de passer en secouant la tête, moqueur.

Après un ravitaillement trop rapide, une couche d'habits supplémentaire, ils entamèrent la dernière montée qui menait chez la Vieille.

La Vieille, c'était une de ces vieilles veuves qui acceptait assez régulièrement les gars de la vallée d'Antrone. Personne n'était dupe. Cette surprenante providence trouvait son origine dans un donnant-donnant assez banal : en entassant le bois et en réparant la porte de l'écurie, des gars d'Antrone avaient assuré pour quelques temps l'ouverture de la grange... Même si le foin était piquant et poussiéreux, ils seraient tranquilles et ils dormiraient malgré la lumière du jour, comme ils le faisaient chez eux.

À suivre



Suite de l'article paru le 17 décembre

Une crise dans la crise

David Verboom - 6 octobre 2020

Les crises humanitaires ne sont jamais statiques ; au Liban, ces huit dernières années, nous sommes intervenus à la suite des inondations, des incendies et des changements politiques soudains qui ont laissé les réfugiés syriens démunis. Depuis le début de cette année, nous avons considérablement modifié nos programmes afin de limiter la propagation de la Covid-19, nous avons aussi construit un

centre d'isolement et veillé à ce que les équipiers intervenant dans les structures de santé soient formés et protégés, et capables d'identifier et traiter le cas de Covid-19. Nous avons également aidé les organisations locales à distribuer des articles d'hygiène aux familles les plus vulnérables.

Des urgences en évolution



La situation humanitaire au Liban a changé radicalement depuis octobre 2019. La crise économique a provoqué une hausse fulgurante du prix des produits de première nécessité, ainsi qu'un

taux de chômage sans précédent. Dans la Plaine de la Bekaa, de nombreuses personnes, y compris des réfugiés, ont perdu leur emploi ou connu une perte importante de revenus. Sans parler de l'épidémie de Covid. La plupart des réfugiés dans la Bekaa vivent dans des tentes et des abris de fortune, dans des conditions de promiscuité rendant la distanciation physique ou l'isolement impossible. Parfois, il n'y a pas suffisamment d'eau potable pour que les familles puissent se laver correctement les mains. Les réfugiés syriens et les Libanais vulnérables qui sont sans emploi ne seront pas en mesure de payer leurs factures médicales s'ils attrapent le coronavirus.

La situation au Liban illustre parfaitement la nature changeante des urgences humanitaires. Il est donc primordial que nous sachions être flexibles, constamment à l'affût de solutions innovantes, et que, surtout, nous restions attentifs aux défis auxquels les communautés sont confrontées. Lorsque l'explosion s'est produite à Beyrouth,

nous avons pu intervenir presque immédiatement. Certains de nos équipiers avaient rejoint la capitale dès le lendemain pour y effectuer des évaluations et rencontrer les victimes. D'autres sont restés dans la Plaine de la Bekaa pour continuer d'y apporter l'aide dont les familles vulnérables ont si besoin.

Un soutien vital, grâce à vous



Si nous avons pu intervenir aussi rapidement après l'explosion

de Beyrouth, c'est grâce à la polyvalence de notre équipe et à son esprit d'initiative. Son engagement à soutenir les plus faibles est une belle leçon d'humilité. Mais ces équipiers ne sont pas seuls. Ils ne pourraient être là sans la générosité de nos donateurs, petits et grands. Dans l'humanitaire, ce sont les fonds privés qui permettent d'intervenir rapidement à la suite d'une crise. Ce sont ces fonds qui financent les évaluations des besoins et les premières actions, dont l'achat de matériel d'urgence (comme les kits abris), et qui permettent de coordonner les efforts entre acteurs afin d'intervenir là où les besoins sont les plus grands. Grâce à ces fonds privés, nous avons la flexibilité et la capacité de venir en aide à un plus grand nombre. Nous sommes très reconnaissants d'avoir pu être rapidement opérationnels à Beyrouth et nous continuerons de venir en aide aux réfugiés syriens, grâce à l'engagement et à la générosité de nos donateurs.

Fin

Registre du commerce

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Campa Legno Sàrl, à Val-de-Travers, Couvet, rue Docteur Lerch 11, c/o Diego Gaier, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 01.12.2020. But : achat, transformation et vente de toutes essences d'arbres et leurs dérivés ainsi que des produits similaires. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Reprise de bien : un véhicule automobile, selon contrat du 01.12.2020, pour CHF 18'200. Associés : Campa Alexandre Bernard, à La Cluse-et-Mijoux, F, et Campa Vincent, à Mouchard, F, tous deux de France, chacun d'eux avec 100 parts sociales de CHF 100. Gérants : Campa Alexandre Bernard, président, Campa Vincent et Gaier Diego, d'Italie, à Val-de-Travers, lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 01.12.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

Papis Marketing Agency, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Papeterie Diana S.A., à Val-de-Travers. Fernandes Jorge Manuel (décédé) n'est plus administrateur ; ses pouvoirs sont radiés. Fernandes Fabienne, qui porte maintenant le nom de Schaub Fabienne, nommée administratrice, continue de signer individuellement.

FONDATION POUR LE PATRIMOINE ET LES SAVOIR-FAIRE HORLOGERS DU VAL-DE-TRAVERS (Fondateur PHILIPPE JÉQUIER), à Val-de-Travers. Vacher Laurence n'est plus membre du conseil de fondation ; ses pouvoirs sont radiés. Nouvelle adresse : Couvet, rue des Collèges 2, c/o Frédéric Mairy, 2108 Couvet.

Jeanneret Hydro Mécanique S.à.r.l., à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale : AMS Sàrl. But modifié : réparation et vente de matériel agricole tel que tracteurs, machines, engins divers, accessoires ; création et développement de systèmes mécaniques, hydrauliques électriques ; construction métallique ; vente et réparation de quadricycles à moteur ; vente, installation et dépannage de portes de garage et de portes coupe-feu ; vente et réparation de machines de jardin et forêt. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption : selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Division des parts sociales de CHF 1000 et de CHF 19'000 de l'associée « Morganti Sàrl » en 200 parts sociales de CHF 100. Statuts modifiés le 30.11.2020.

Mathieu Dänzer, à Val-de-Travers. L'inscription est radiée par suite de cessation de l'exploitation.

Lemotional SA, à Val-de-Travers. Selon déclaration du 03.12.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

NL Immobilier SA, à Val-de-Travers. La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers en date du 08.12.2020, à 09h05. Par conséquent sa raison sociale devient : NL Immobilier SA en liquidation.

Manufacture Horlogère Val-Fleurier, Branch of Richemont International SA, à Val-de-Travers. Entreprise ayant son siège à Villars-sur-Glâne. Signature collective à deux a été conférée à Kientzel Céline, à Lausanne, et Ziss Pierre-Julien Hubert Joseph, à Montperreux, F, tous deux de France, directeurs.

Mondaini Invest, à Val-de-Travers, Fleurier, rue de l'Hôpital 37a, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Mondaini Roberto Giovanni, d'Italie, à Val-de-Travers. But : exploitation d'une entreprise d'achat, vente, gestion, courtage et gérance d'immeubles.

ProSàD Sàrl, à Val-de-Travers-Fleurier, rue de la Place d'Armes 9, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 09.12.2020. But : toutes prestations de soins et toutes aides y compris administratives, adéquates pour maintenir le plus longtemps à domicile toute personne atteinte dans ses capacités physiques et/ou mentales ; vente et location de matériel de soins, de moyens auxiliaires. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social : CHF 20'000. Associés : Falcly Marie-France Edith, de Vallorbe, à Val-de-Travers, avec 98 parts sociales de CHF 100, et Dehar Abdallah (dit Abdel), de France, à Doubs, F, avec 102 parts sociales de CHF 100. Gérants : Dehar Abdallah (dit Abdel), président, et Falcly Mary-France Edith lesquels signent individuellement. Selon déclaration du 09.12.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et a renoncé à un contrôle restreint.

ReCoR Computing Sàrl, à Val-de-Travers. La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 15.12.2020. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale : ReCoR Computing Sàrl en liquidation. Liquidateur : Rebetez René, maintenant domicilié à Val-de-Travers, gérant, lequel continue de signer individuellement. Rebetez Colombe, maintenant domiciliée à Val-de-Travers, gérante, n'exerce plus la signature sociale.



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 4 janvier : engagement de 10 sapeurs-pompiers en soutien au service de la voirie pour le déneigement des bornes hydrantes.

Vendredi 8 : à 21 h 50 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :



urgences: **144**



services de garde :
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134



hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ine.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous et suivi et pansements 032 919 47 08

Permanence médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau de Val-de-Travers
032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés.

En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Croix-Rouge suisse Aide financière immédiate pour les plus démunis

La pandémie de coronavirus a aggravé la situation financière des plus démunis en Suisse. Ici aussi, la pauvreté est devenue plus visible. En 2020, la Croix-Rouge suisse (CRS) a alloué 11.5 millions de francs au titre de l'aide financière immédiate afin de soutenir 14'000 personnes en détresse. Les moyens étant épuisés, elle a suspendu cette mesure à la fin de l'année.



© Leroy Skjalstad - Pixabay

En principe, il y a un décalage entre le moment où survient la pauvreté et celui où elle devient visible. En effet, les personnes concernées recourent d'abord à toutes les possibilités qui s'offrent à elles, que ce soit en réduisant leurs dépenses, notamment alimentaires, en reportant des visites médicales ou en demandant l'appui de leurs proches. Depuis le début de la pandémie, les choses se sont accélérées. La crise déclenchée par le coronavirus a touché en mars 2020 de nombreuses personnes qui vivaient jusque-là au seuil de la pauvreté et qui ont basculé soudainement dans la détresse financière.

Il s'agit d'indépendants dont les commandes se sont effondrées, d'employés rémunérés à l'heure, travaillant sur appel ou actifs dans les secteurs à bas revenus tels que la restauration ou le commerce de détail. Ou encore d'hommes et de femmes qui, avant le début de la pandémie, vivaient déjà dans la précarité ou au seuil de la pauvreté. Victimes de la crise, elles ne sont plus en mesure de faire face aux dépenses essentielles.

Une aide pour financer les loyers, les frais de santé et des denrées alimentaires

D'avril à décembre 2020, l'aide financière immédiate de la CRS a bénéficié à 14'000 personnes, pour un total de 11.5 millions de francs. L'argent a majoritairement permis de payer des loyers, des denrées alimentaires ou des frais de santé tels que des primes d'assurance-maladie ou des factures médicales.

Ce soutien n'aurait pas été concevable sans l'élan de solidarité de la population. L'aide immédiate fournie par la CRS dans le contexte de la pandémie de coronavirus a pu être financée grâce à des dons

reçus d'entreprises et via la collecte de la Chaîne du Bonheur.

Une aide qui reste nécessaire

Des contributions uniques ou multiples comme celles versées dans le cadre de l'aide immédiate de la CRS permettent de soutenir les plus démunis dans la difficulté et de leur offrir un répit. Cependant, elles ne suffisent pas, car les conséquences économiques de la pandémie frappent tout particulièrement celles et ceux dont le budget était déjà très serré.

La CRS intervient à titre subsidiaire et ne peut assumer des tâches qui incombent à l'État. Elle demande que soient prises des mesures visant à apporter un appui systématique aux personnes touchées par la pauvreté et aux personnes à bas revenus qui, en Suisse, se trouvent aujourd'hui dans une situation de détresse en raison de la pandémie de coronavirus. Conformément à la Constitution et à la législation de notre pays, la Confédération et les cantons doivent s'engager sur ce terrain, non seulement par une aide ponctuelle et unique, mais aussi par un soutien fourni tout au long, voire au-delà, de la crise.

Comm.

Hausse du chômage

Durant le mois de décembre, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 301 à 332, soit 31 personnes de plus qu'en novembre. Le taux de chômage a augmenté, passant de 5.3% à 5.8%.

Avec un effectif de 4696 chômeurs, le taux cantonal a franchi les 5%.

Naissance

C'est un garçon!



C'est avec énormément de joie et de fierté que nous annonçons la naissance de

Bjorn

le 21 décembre 2020

Enorah, Penelope, Milo,
Laure Reinhard et Grégoire Huguenin

Remerciements

Fleurier

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Cyril GERBER

qui s'en est allé le 22 décembre 2020 à l'âge de 64 ans, sa famille remercie du fond du cœur tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à son deuil.

Ses enfants:
Julianna Pittet, Jimi Gerber, Jo Gerber

Adresse de la famille:
Jimi Gerber, Ecluse 27, 2000 Neuchâtel

In memoriam



Nino BELLASSAI

Déjà 28 ans que tu nous as quittés subitement le 14 janvier 1993.

Aujourd'hui tu n'es plus parmi nous mais notre pensée est toujours auprès de toi. Ton sourire et ta joie sont toujours parmi nous.

Ta famille en Suisse et en Italie.

pro infirmis
L'organisation pour les personnes handicapées

En souvenir d'un être cher

A la place de fleurs, un geste en faveur des personnes handicapées. CCP 80-22222-8

Renseignements : Pro Infirmis Suisse, Dons commémoratifs, tél. 044 388 26 26

SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 14 au 21 janvier

COUVET : samedi, à 17 h, culte, I. Karakash.

NOIRAIGUE : dimanche, à 10 h, culte, I. Karakash.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 14 au 22 janvier

FLEURIER : vendredi, à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale. Lundi, à 19 h 30, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 21, à 19 h, messe. Vendredi 22, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, liturgie de la parole.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 14 au 21 janvier

LA CÔTE-AUX-FÉES : dimanche, à 10 h au temple, culte, avec P. Mathez et le thème : avec Dieu je surmonte mes galères.

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 14 au 21 janvier

Ce soir jeudi, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prière. Vendredi, à 9 h 30, baby song (enfants jusqu'à 4 ans). Dimanche, à 9 h 45, culte. Lundi, de 14 h à 16 h, salle ouverte, lieu de prière. Mercredi, à 15 h 15, kids song (enfants de 4 à 8 ans). Jeudi 21, de 16 h à 17 h, salle ouverte, partage autour d'une tasse de café et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prière.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch



Suite de l'article paru le 7 janvier

Une vie neuchâteloise de Jacques-André Steudler

De ma famille, seul mon père, sachant mon engouement pour Lermite, se rendit au Locle en autobus. À son retour à six heures du soir dans notre cuisine familiale, il s'exclama avec sa franchise ordinaire : « Je suis très soulagé qu'il ne m'ait pas choisi pour modèle! » Et m'avisant, gamin de seize ans dont il connaissait la tête folle : « Ton peintre, il a un talent fou, mais il peint des horreurs ! »

J'avoue avoir sursauté de rire et le lendemain, je racontai le jugement paternel à Lermite, lequel avait une sainte horreur des snobs. Nous nous sommes trouvés liés par un gigantesque éclat de rire ! Inutile d'ajouter que Lermite et mon père s'estimaient sincèrement.

*

Pour Jean-Pierre Schmid, dit Lermite, j'étais prêt à casser la gueule à quiconque lui déniait son immense talent. Le temps me donna raison. Mais ça n'a pas été tout seul ! À preuve l'anecdote suivante qui se passa en 1950/51, alors que Lermite était devenu le décorateur attitré des soirées du ski-club de La Brévine, tandis que j'en assumais la direction théâtrale.

J'arrivai à l'hôtel de ville, des textes ou des costumes sous le bras, et je me cassai le nez sur le fromager Willy Maire, une tête sympathique, mais une langue de serpent :

– M'est avis que pour tomber sur un peintre, avec votre Lermite, vous pouvez vous vanter d'en avoir trouvé un qui ne court pas les rues...

Je me dressais déjà sur mes ergots et fus tout yeux, tout oreilles.

– Dieu sait la iotaise (l'idiotie) que vous allez nous jouer, poursuit le fromager impassible, mais pour le moment, il a étendu sa toile, quatre ou cinq fois mes serpillières à fromage, sur le fond de la salle ; il a une seille pleine de peinture bleue, une brosse à recurer et hardi. Oh ! ça va vite et c'est proprement fait ! Tout bleu sombre !

– Bien sûr, fis-je rassuré, il me faut un grand ciel nocturne.

– Oh ! Tu seras servi ! Mais ce n'est pas tout. À un moment donné, il pose sa brosse, saisit un pot de peinture jaune avec un pinceau qu'il plonge dedans et...

– Il ne t'a pas barbouillé la langue, espèce d'aspic...

– Pas du tout. Il a pris son pinceau, élégamment, du bout des doigts et il a pergué de jaune son plus large côté, a éclaté de rire et m'a dit : « Tu as vu, je viens de faire la Grande Ourse ! »

Je plantai là mon fromager pour aller rire avec Lermite, son superbe ciel nocturne et la Grande Ourse, qui clignotait de contentement.

Tous les hivers, il y avait une soirée littéraire, où comédies et revues désopilèrent les gens du village. J'assumai la mise en scène de nombreux textes et Lermite créa les décors. Il était le seul à percevoir une modeste rétribution.

C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'en 1952, nous créâmes Le Solitaire des Sagnes, d'après une œuvre d'Oscar Huguenin que j'avais adaptée pour le théâtre et dans cinq décors de Lermite.

Lermite 1954

En 1954, alors que je m'installais aux Bayards le 16 avril comme jeune régent, les Lermite emménageaient aux Places, dans sa maison atelier, au début de mai.

Avec les luthiers et toute une confrérie, la maison natale du « Dodu », Mr Roger Etienne, fut en partie démolie, assainie et rabistoquée, de façon à rendre logeable cette vénérable bâtisse.

Lermite était déjà connu, sinon célèbre; il me montra, un jour à brûle-pourpoint, sa grande toile expressionniste du lac des Tailières desséché et demanda :

– Que vois-tu ?
– Les Tailières, pardi !

Heureux comme un gamin, Jean-Pierre exhiba un article d'un critique célèbre, paru dans la revue alémanique *DU*, qui clamait que la toile que nous regardions était : « Le paysage intérieur de l'homme moderne ! » Fichtre ! À neuf ans, j'avais appris à nager dans « le paysage intérieur de l'homme moderne ! » ça vous pose son homme.

M^{me} Dorette Berthoud, critique mandatée par la Feuille d'Avis de Neuchâtel, vint en visite. Par un hasard peu fréquent, nous fûmes les trois dans l'atelier, et Lermite, bourru, grognon, fit une danse étrange devant une toile gigantesque, où on avait l'impression qu'il posait des pattes de mouche.

L'atelier était tout un poème. Une grande toile verticale esquissait des arêtes de poissons et...

La visiteuse, aimable, que notre silence inquiétait, se décida à rompre les chiens :

– Maître, si je comprends bien, vous peignez avec votre subconscient !

Stupeur profonde ! De sa voix basse et bien timbrée, Lermite rétorqua :

– Oh ! Non, Madame ! J'essaie avec les mains, c'est déjà assez difficile.

*

L'existence est ce qu'elle est. Paradoxalement, alors que nous habitons le même village, Lermite et moi, nous nous vîmes moins. Mais en 1955, il refit pour moi cinq décors remarquables pour le Solitaire des Sagnes, que nous jouâmes aux Bayards – les décors exécutés pour La Brévine avaient été détruits. Mais nos rencontres gardèrent un charme inimitable.

*

Bureau électoral en délégation

Le hasard nous fera vivre une historiette insolite. En 1960, nous nous retrouvâmes membres du bureau électoral lors du renouvellement des autorités communales. Nous ne sommes pas semés très épais aux Bayards, et Schmid (Lermite) et Steudler étaient trop proches sur la liste alphabétique pour qu'une telle circonstance ne se produise pas.

Je dois à la vérité d'écrire que la hache de guerre était déterrée et qu'on se livrait alors à des combats épiques entre radicaux et libéraux, et que les trois radicaux me firent une tête à faire trancher le lait – le bureau électoral était un chef-d'œuvre de compromis : trois radicaux, un neutre et un libéral. Un malin hasard, qui fait bien les choses, m'apporta une demande écrite d'aller chercher à domicile le vote de M^{lle} Elisabeth Rosselet.

D'autorité – j'étais président – je déléguai Lermite et moi-même à cette mission. C'était le printemps. De gros tas de neige grise pissaient trois gouttes à l'ombre des maisons, et le soleil jouait à cache-cache dans les nuages.

Nous devisions tranquillement et notre propos s'arrêta à notre destination : M^{lle} Elisabeth Rosselet, charmante vieille demoiselle, qui habitait une large ferme où se sont succédé des générations de Rosselet.

Nous entrâmes dans la vaste cuisine.

C'était dimanche matin, la radio glougloutait son sermon. Les mouches se réveillaient dans les rideaux jauniss.

À suivre



DANS NOS PARTIS POLITIQUES

De la flûte à l'urbanisme

Voilà ton parcours, Christian. Conseiller général de Môtiers puis conseiller communal, c'était une autre vie, avant la création de la Commune de Val-de-Travers qui nous a conduits à ce 31 décembre 2020. En cette fin d'année, tu as tiré ta révérence pour retrouver la musique et ta famille, et bien sûr tu attends le printemps avec impatience pour ressortir la moto.



Né à Saint-Claude, cité de la pipe et des lunettes, Christian préfère la flûte et la musique. De ses origines, il garde ses lunettes toutes plus originales les unes que les autres et en fait sa marque de fabrique.

Arrivé au Vallon avec Anne-Lise, qu'il a connue au conservatoire, le couple s'installe à Couvet puis à Plancemont avant de prendre la direction de Fleurier au début des années 1990, puis la famille s'amarre à Môtiers. Entouré de sa femme et de ses filles, Christian est un coq en pâte, mais pas macho pour le moins du monde. *Les temps changent.*

En parlant de tribu, cela date du siècle passé, dans les années 1990, plusieurs familles nombreuses ont eu la bonne idée de venir s'installer à Môtiers – ce qui a causé quelques soucis à la Commission scolaire. Le collège accueillait alors de nombreux écoliers et écolières : allait-on devoir ouvrir une nouvelle classe ? C'est ce qui fut fait, car les classes étaient déjà assez garnies, à la limite de la saturation, et il avait fallu partager temporairement la classe d'école enfantine et ouvrir une classe à Boveresse. Aujourd'hui, nous serions heureux d'une telle situation, car cela signifierait une recrudescence de notre population.

Engagement politique

Christian a siégé au Conseil général de Fleurier de 1993 à 1995, sous les couleurs de Forum. À Môtiers, il adopte celle du parti socialiste et est élu au Conseil général en 1996. Dès 1999, il siège au Conseil communal jusqu'à la fusion. Incorporé dans les sapeurs-pompier, mais éconduit vu sa faible

affinité pour la question, l'ironie du sort voudra qu'à son entrée au Conseil communal, il hérite du dicastère responsable du service du feu. Durant cette période, il a également œuvré dans le comité de la fusion des communes.

En parallèle à la politique communale, Christian est élu en 1997 au Grand Conseil, où il siège jusqu'en novembre 2016. Il fut notamment chef du groupe socialiste de 2009 à 2011 et membre des commissions législative, judiciaire, de la santé et de plusieurs commissions temporaires.

Lors de la fusion, c'est tout à fait naturellement que Christian est candidat au Conseil général de la nouvelle commune. Élu, il en est le premier citoyen et préside le Conseil général du 1^{er} janvier au 30 juin 2009. En 2011, Christian change de partition, il est nommé au Conseil communal. De milicien de la politique, il devient professionnel. Il reprend le dicastère de l'urbanisme, de la culture et du sport, poste qu'il gardera jusqu'à la fin de l'année 2020 après six mois supplémentaires dus au report des élections communales en raison du coronavirus.

Merci, Christian, et bon vent !

Pour le PSVDT,
François Oppliger

VOUS AVEZ UNE INFO
TYPIQUEMENT
RÉGIONALE ?
CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les informations
rédactionnelles
paraissent gratuitement !

Elections cantonales

Le Conseil d'État a adopté l'arrêté de convocation des électrices et électeurs pour l'élection du Grand Conseil et du Conseil d'État fixée au 18 avril 2021. Pour l'élection du Grand Conseil, le canton forme, dès la prochaine législature, une seule circonscription.

Cela signifie que chaque électrice et électeur pourra élire 100 députés provenant des quatre régions du canton. Afin d'assurer une représentativité de ces dernières, chacune dispose de sièges garantis. Le délai pour le dépôt des listes est fixé au lundi 22 février, à 12 heures.

L'ensemble des informations relatives aux élections cantonales sont disponibles sur le site internet de l'État à l'adresse www.ne.ch/cantonales2021.

Mardi 12 janvier : nouveau départ pour CORA

Après quelque sept mois de travaux rondement menés de main de maître et exclusivement par des entreprises du Val-de-Travers, le 12 janvier 2021 est une date qui marquera l'histoire de CORA. En effet, l'association a ouvert les portes de ses nouveaux locaux fleurissants à la rue du Patinage 1.

La situation sanitaire du jour a permis au Bric-à-brac d'ouvrir ses portes ; selon les décisions prises en haut lieu, cette ouverture pourrait être suivie d'une fermeture temporaire. De nombreux clients étaient au rendez-vous. Ils n'attendaient que le moment de découvrir les nouveaux locaux et d'avoir le plaisir de dénicher l'objet recherché. D'autres avaient de la place à faire dans leurs armoires et ont permis à CORA de réachalander ses rayons. Le nouvel agencement a plu aux clients qui ont déclaré qu'il donne envie de revenir !

Malheureusement, le dispositif sanitaire ne permet pas l'ouverture du Bric-café et toutes les activités qui y sont liées, notamment le Club de midi. La santé de tous passe par le respect des mesures de précaution et des directives sanitaires.

La permanence sociale accueille aussi ses bénéficiaires à la rue du Patinage 1. Pour fixer un rendez-vous, il suffit de prendre contact avec le secrétariat de CORA au 032 886 46 20, du lundi au vendredi entre 9 h et midi.

Par ailleurs, CORA continue de proposer un service de livraison des courses à domicile. N'hésitez pas à y recourir, au besoin prenez contact avec son secrétariat

CORA tient à remercier les entreprises vallonnaises qui ont permis la réalisation de ces travaux selon le programme prévu et d'avoir recherché, lors du surgissement de problèmes, des solutions répondant à ses attentes.



Kelly Paraiso, directrice de CORA.

Merci aussi à toutes les associations, fondations, communes, entreprises et particuliers qui ont permis de réunir le financement des travaux.

Avec ses nouveaux locaux et la précieuse générosité dont les Vallonnaises et Vallonniers ont fait preuve pour lui permettre d'améliorer ses comptes 2020, CORA a pris un nouveau départ en 2021 et n'aura de cesse d'œuvrer avec cœur pour le bien de la collectivité publique du Val-de-Travers.

Ce 12 janvier, teinté du blanc de la neige, est aussi marqué d'une

pierre blanche pour CORA : il était important pour les employés, les bénévoles et le comité d'ouvrir les portes du Bric-à-brac, même si la situation sanitaire fait craindre l'éphémère. Toute l'équipe de CORA se réjouit de vous retrouver et espère que tous ensemble nous vaincrons la pandémie. À ce moment-là, c'est avec plaisir que CORA vous accueillera aussi au Bric-café.

Alexis Boillat,
président de CORA



Le Bric-à-brac est ouvert du mardi au vendredi de 15 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 heures.

Les petits commerçants au chevet des plus démunis



Association des commerçants du Val-de-Travers

Mis en place par Val'Action durant les fêtes de fin d'année, le concours-tombola « À manger pour tous » affichait une palette de prix de plus de Fr. 2000.- offerte par les commerçants eux-mêmes. Pour participer au tirage au sort, qui a

eu lieu le 31 décembre en direct sur les réseaux sociaux, il suffisait de remplir ses coordonnées tout en faisant un don de Fr. 20.- au minimum. La liste des gagnants peut être consultée sur le site www.valaction-vdt.ch

Un merci tout particulier à la personne « anonymus » qui est venue nous féliciter pour cette action en laissant au passage une enveloppe contenant... Fr. 500.- et en nous demandant de ne pas figurer dans le tirage au sort.

Val'Action a offert ainsi la somme de Fr. 4005.- à l'association

« Panier solidaire », qui chaque semaine vient en aide aux plus démunis en leur préparant des paniers de nourriture, ici au Val-de-Travers... L'écho rencontré par cette action de bienfaisance a largement comblé les espoirs de l'association puisque ce ne sont pas moins de 135 personnes qui ont participé à cet élan de solidarité.

L'association des commerçants tient ici à les remercier du fond du cœur et souhaite à toutes et tous une merveilleuse année 2021.

Val'Action



TransCréa Sàrl
Immobilier
Conseils - Location - Vente

A VENDRE

*Le plus grand
choix régional*

Grand-Rue 19, Fleurier
www.transcrea.ch
+41 32 861 13 13

Levant 18, Fleurier	Coteau du Vallon, Travers	L'Epine 3, St-Sulpice
 <p>Appart en PPE de 4,5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Au rez avec jardin & terrasse Garage et pl. parc ext. en sus <p>CHF 455'000.-</p>	 <p>Villa mitoyenne neuve de 5,5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Finitions au gré du preneur A 450 m. de la gare, joli dégagement <p>dès CHF 654'000.-</p>	 <p>Appart en PPE de 5,5 pces</p> <ul style="list-style-type: none"> Quartier calme et résidentiel, 175 m2 Ascenseur, garage et pl. parc ext. <p>CHF 660'000.-</p>
Moulins 26, Travers	Progrès 8, Fleurier	Bolles-du-Temple 19, La Côte-aux-Fées
 <p>Propriété de caractère</p> <ul style="list-style-type: none"> Bonne visibilité avec vitrine Idéale pour un artisan <p>CHF 695'000.-</p>	 <p>Immeuble de 4 apparts</p> <ul style="list-style-type: none"> Immeuble mitoyen, avec 2 garages Au centre de Fleurier <p>CHF 720'000.-</p>	 <p>Immeuble de 7 apparts</p> <ul style="list-style-type: none"> Idéal pour investisseur 7 garages, parking en suffisance <p>CHF 990'000.-</p>

À LOUER
à TRAVERS

Deux appartements rénovés
3½ et 4½ pièces
(75 et 90 m2)

Premier loyer offert.
Cuisine équipée avec lave-vaisselle, 2 ou 3 chambres, salle de bains avec baignoire, cave, place de parc, jardin avec grill et place de jeux.

Loyers de **Fr. 875.-**
à **Fr. 985.-**
charges comprises

Tél. 076 822 28 80



IMPRIMERIE MONTANDON

papiers administratifs

sets de table

faire-part divers

cartes de visite

Fleurier
Tél. 032 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES



HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch



ALAIN REY

2114 FLEURIER
+41 79 818 99 39
alainrey@bluewin.ch

- FERBLANTERIE
- SANITAIRE
- PARATONNERRE

HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU



Votre concessionnaire au Vallon

AMS

AGRI - MÉCA - SERVICES

T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS



Fiduciaire REYMOND S.A.

À louer | **FLEURIER, TRAVERS**

Places de parc privées, Fr. 40.-
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **SAINT-SULPICE** | Quartier du Soleil

Appartement de 3½ pièces
Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave, part au jardin.
Loyer: Fr. 700.- + charges
Libre: de suite ou à convenir

À louer | **LA CÔTE-AUX-FÉES**

La Forêt, en pleine nature

Appartement de 4½ pièces
Cuisine agencée, salon avec balcon et cheminée, 3 chambres, salle de bains, WC séparés, cave, galetas.
Possibilité de louer un garage.
Loyer: dès Fr. 870.- + charges
Libre: le 01.04.2021

À louer | **FLEURIER** | Rue de l'Industrie

Appartement de 3½ pièces
Cuisine agencée, hall, salon, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave et galetas.
Possibilité de louer un garage: Fr. 100.-, part au jardin commun.
Loyer: Fr. 740.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Belle-Roche

Appartement de 3 pièces avec balcon
Cuisine agencée, 3 chambres, hall, salle de bains/douche, balcon, cave.
Loyer: Fr. 800.- + charges
Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Grand'Rue


Appartement de 3½ pièces mansardé avec cachet
Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, 1 réduit, salle de bains/douche, cave.
Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: Fr. 760.- + charges
Libre: de suite

Grand appartement de 3½ pièces en duplex avec cheminée
Appartement d'env. 200 m² avec cachet, 2 salles de bains, 1 grand séjour avec cuisine agencée ouverte et cheminée, 3 chambres. Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: Fr. 1'150.- + charges

À louer | **FLEURIER** | Rue du Pont

Bel appartement de 3½ pièces avec cheminée et vue dégagée
Cuisine agencée ouverte, séjour avec cheminée, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave et galetas.
Loyer: Fr. 890.- + charges
Libre: de suite

Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch



Grand-Rue 19 | 2114 Fleurier | Tél. 032 861 60 14 | www.gerance-michel.ch

Situation	Grandeur	Description	Loyer net	Charges	Disponibilité
Brot-Dessous - Village 11	2 pièces	Cuisine agencée, 2 chambres, salle d'eau.	Fr. 560.-	Fr. 190.-	De suite
Fleurier - Rue des Sugits 9	2 pièces	Cuisine, séjour avec balcon, chambre, salle d'eau, 2 réduits.	Fr. 775.-	Fr. 185.-	De suite
Fleurier - Rue du Régional 9	2 pièces	Cuisine agencée ouverte sur partie jour, chambre, salle d'eau.	Fr. 590.-	Fr. 180.-	De suite
Fleurier - Rue du Régional 9	2 pièces	Cuisine agencée ouverte sur grand séjour, chambre, salle d'eau.	Fr. 980.-	Fr. 200.-	De suite
La Brévine - Village 187	2 pièces	Cuisine agencée, 2 chambres, salle d'eau.	Fr. 600.-	Fr. 240.-	De suite
Couvet - Place des Halles 4	3 pièces	Cuisine agencée, 3 chambres, salle d'eau.	Fr. 1'050.-	Fr. 150.-	01/04/2021
Couvet - Rue du Preyél 5A	3 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 900.-	Fr. 195.-	01/04/2021
Couvet - Rue Emer-de-Vattel 2	3 pièces	Cuisine agencée, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 1'000.-	Fr. 150.-	De suite
Couvet - Rue Emer-de-Vattel 2	3 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 1'000.-	Fr. 150.-	De suite
Couvet - Rue Saint-Pierre 1	3 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, cave, galetas.	Fr. 750.-	Fr. 230.-	De suite
Fleurier - Rue de Buttes 10	3 pièces	Cuisine équipée, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 700.-	Fr. 250.-	De suite
Fleurier - Rue de Buttes 10	3 pièces	Cuisine équipée, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 735.-	Fr. 250.-	De suite
Fleurier - Rue du Grenier 11	3 pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 1'040.-	Comprises	01/04/2021
Fleurier - Rue du Patinage 21	3 pièces	Cuisine agencée, 3 chambres, salle d'eau, galetas, cave.	Fr. 845.-	Fr. 210.-	01/03/2021
Les Bayards - Quartier-de-Bise 116	3 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 700.-	Fr. 250.-	De suite
Travers - Rue Miéville 5	3 pièces	Cuisine équipée, 2 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 420.-	Fr. 200.-	De suite
Couvet - Rue du Preyél 5A	4 pièces	Cuisine agencée, 4 chambres, salle d'eau, cave, jardin privatif.	Fr. 1'150.-	Fr. 225.-	01/04/2021
Couvet - Rue du Preyél 5A	4 pièces	Cuisine agencée, séjour avec balcon, 3 chambres, salle d'eau, cave.	Fr. 800.-	Fr. 250.-	De suite
Fleurier - Rue de la Place-d'Armes 6	4 pièces	Cuisine agencée, 4 chambres, salle d'eau.	Fr. 850.-	Fr. 250.-	De suite
Fleurier - Rue du Pré 10	4 pièces	Cuisine agencée, 4 chambres, salle d'eau, WC séparés, cave.	Fr. 1'000.-	Fr. 280.-	De suite
Neuchâtel - Grand-Rue 12	4½ pièces	Cuisine agencée ouverte sur séjour avec cheminée, 3 chambres, salle d'eau, 2 WC séparés, balcon.	Fr. 1'620.-	Fr. 180.-	De suite
Fleurier - Rue François-Jaques 5	6 pièces	Cuisine agencée, 5 chambres dont 2 avec balcon, salle d'eau, WC séparés, cave.	Fr. 1'600.-	Fr. 380.-	01/03/2021

À LOUER à LA CÔTE-AUX-FÉES
1 grand appartement
 de 5 1/2 pièces, rénové
 Fr. 1'300.- charges comprises

1 appartement de 4 1/2 pièces
 Cuisine agencée, garage.
 Fr. 1'000.- + charges

Renseignements au 032 865 11 31

IR Fiduciaire REYMOND S.A.

À louer | **FLEURIER** | Place-d'Armes

Dans immeuble avec ascenseur

Appartement de 3 1/2 pièces
 Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 chambres, salle de bains/baignoire, cave.
 Possibilité de louer une place de parc.
Loyer: Fr. 850.- + charges
 Libre: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Rue de la Promenade

Appartement de 4 1/2 pièces avec grande terrasse
 Grande cuisine agencée habitable, hall avec armoires, grand séjour avec terrasse, 3 chambres, salle de bains/baignoire, cave. Place de parc privée.
Loyer: Fr. 1'380.- charges comprises
 Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue du Pont

Bel appartement de 4 1/2 pièces en attique
 Cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains/baignoire, cave.
Loyer: Fr. 800.- + charges
 Libre: de suite

À louer | **FLEURIER** | Rue du Progrès

Appartement de 4 1/2 pièces avec cachet et cheminée de salon
 Cuisine agencée ouverte, séjour avec cheminée, 3 chambres, hall, salle de bains/baignoire, cave, part à la buanderie.
Loyer: Fr. 950.- + charges
 Libre: le 01.07.2021

À louer | **COUVET** | Rue St-Gervais

Proche de la gare et des commerces

Studio meublé avec terrasse
Loyer: Fr. 680.- + charges
 Libre: de suite ou à convenir

À louer | **MÔTIERS** | À proximité de la gare

Magnifique appartement avec cachet de 5 1/2 pièces en duplex
 Cuisine agencée ouverte sur salle à manger, salon, 1 loggia, 4 chambres, 2 salles de bains (douche et baignoire), 1 grand galetas.
Loyer: Fr. 1'450.- + charges
 Libre: de suite

À louer | **LES VERRIÈRES**

Au centre, dans immeuble avec ascenseur

3 1/2 pièces avec balcon
 Cuisine agencée, salon avec balcon, 2 chambres, hall, salle de bains/baignoire, cave.
 Possibilité de louer un garage.
Loyer: Fr. 575.- + charges
 Libre: le 01.02.2021

À louer | **TRAVERS** | Centre du village

Magnifique appartement de 3 1/2 pièces refait à neuf
 Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 3 chambres, salle de bains/baignoire, cave et galetas. Place de parc privée.
Loyer: Fr. 950.- + charges
 Libre: de suite

1^{er} LOYER OFFERT

Pour renseignements, s'adresser à:
 Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
 032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

VAL ENERGIE

SANITAIRE CHAUFFAGE ENERGIES RENOUVELABLES

FLEURIER - COUVET
 T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch
 www.val-energie.ch

À LOUER à COUVET
3 1/2 pièces
 Refait entièrement à neuf, salle de bains avec baignoire, cuisine agencée neuve avec lave-vaisselle, armoires murales, cave, galetas, jardin. Proche de toutes commodités.
Fr. 769.- + charges.
 Pour renseignements et visites:
Tél. 079 521 74 19

À LOUER à FLEURIER
 Grand'Rue 26
Appartement de 4 pièces
 Sud-est, cuisine agencée, cave.
 Loyer conditions spéciales + chauffage
 À disposition: garage: Fr. 90.-
 Libre de suite
Tél. 079 100 61 04

À LOUER à COUVET
 rue de la Flamme, à convenir
Bel appartement de 4 1/2 pièces entièrement rénové
 Vue magnifique
Fr. 1'150.- charges comprises
Tél. 079 272 40 77

À LOUER à FLEURIER
4 1/2 pièces rénové
 Cuisine agencée, coin à manger, grand salon, 3 chambres, salle de bains, - baignoire - WC, WC séparés, cave et 1 place de parc. Possibilité de louer un garage Fr. 80.- Ascenseur
Fr. 1'000.- + charges Fr. 280.-
 De suite ou à convenir.
Tél. 079 230 54 41

Nous avons peut-être le toit que vous cherchez

Courrier Val-de-Travers

CODONI SA
 Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16
 Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
 codoni@bluewin.ch

Bonestables

chez **Anna's**
 ITALIAN RESTAURANT & PIZZA

Livraisons à domicile
 Fleurier - Boveresse - Couvet - Môtiers - Buttes - St-Sulpice
 Livraisons dès Fr. 60.-: Travers - Les Verrières - Les Bayards

Du lundi au samedi:

- Toutes nos pizzas à Fr. 15.-
- Toutes nos pâtes à Fr. 15.-
- Hamburger de poulet + frites à Fr. 15.-
- Hamburger de boeuf + frites à Fr. 15.-

Commande par téléphone:
032 861 10 36
 Carte complète:
www.chezannas.ch/menu

CAFÉ RESTAURANT LES ARCADES

Toujours nos plats à l'emporter

Vendredi 15 janvier, à midi
 Bœuf bourguignon

•••

Mardi 19 janvier, à midi
 Pot-au-feu

032 861 2008
 GRENIER 11
 2114 FLEURIER

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
 Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Rôti de porc cou frais Fr. 13.-/kg
 du jeudi 14 au mercredi 20 janvier inclus
le goût du vrai

Bonjour, j'achète
 montres-bracelets, et montres de poche, tout état, tout argenterie, or, sous toutes leurs formes. Fourniture d'horlogerie et divers.
 Paiement « comptant » et discrétion

M. Ostertag
079 294 68 57

langaise - Boudin - Grenouilles - Moules - Frites - Crêpes - Tripes - Sushi - Carpaccio - Foie gras - Caille f...
 Purée - Pommes - Pommes frites - Pain à l'oignon - Tournedos - Fruits de mer - Truites - Salade com...
 Boudin - Sushi - Frites - Croustilles - Croustilles au...
 ripes - Sushi - Frites - Croustilles - Croustilles au...
 aricots - Tomates farcies - Soupe à l'oignon - Magret...
 e - Milieu - Frites - Croustilles - Croustilles au...
 uits de mer - Truites - Croustilles - Croustilles au...
 Soupe à l'oignon - Magret de canard - Omelette no...
 /ian - Croustilles - Croustilles - Croustilles au...
 /alan - Croustilles - Croustilles - Croustilles au...
 moules aux morilles - Langues de boeuf - Tripes - S...

Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs... même à l'emporter!

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Tél. 032 861 10 28
 info@courrierhebdo.ch

MONNET

FERBLANTERIE SANITAIRE
 079 607 10 47
 032 863 23 05
 2103 Noiraigue
Notre savoir-faire à votre service

Le Monopoly est un jeu, pas la fiscalité.
Notre expérience à votre service depuis 25 ans.

CHRISTIAN LEBET FIDUCIAIRE

Grande-Rue 10
 2112 Môtiers (NE)
 T 032 866 15 14
 fiduciairelebet@valtra.ch

- Comptabilité PME et gestion TVA
- Comptabilité agricole
- Déclarations d'impôts, fiscalité
- Gestion des salaires et administrative
- Réviseur agréé selon Autorité de Surveillance des Réviseurs
- Administration PPE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
 Étude de projets / plans virtuels
 Taillage de vos projets sur CNC
 Rénovation, création, façade, isolation
 Menuiserie / rénovation intérieur
 Bois Suisse et régional

BUCHS CHARPENTERIE SA

Entre-deux-Bolles 3
 2117 La Côte-aux-Fées
 T 032 865 11 28
 roger@buchs-freres.ch
 gael@buchs-freres.ch

Chaude ambiance sur la glace



Voilà une belle patinoire, oui mais bon, sans glace (03.03.2017).

C'est une tradition à laquelle tient particulièrement « l'homme de glace » de Noiraigue Marcel Jacot. Depuis 1958, il attend impatiemment que la température devienne négative pour faire naître une patinoire artificielle à la rue de l'Areuse. L'air polaire de ces derniers jours l'a donc particulièrement réjoui et les premiers coups de lame de l'année ont pu être donnés ce week-end.



Samedi matin, la patinoire artificielle était prête à accueillir les patineurs.

« C'est la soixante-deuxième année que je fais de la glace », lance Marcel Jacot sur un ton qui fleure bon les souvenirs. C'est à l'âge de onze ans que l'enfant du Vallon a donc eu l'idée de créer une surface de glisse pour s'amuser avec ses copains. « Une façon intelligente de passer du temps dans la nature. Mais aujourd'hui, les jeunes préfèrent la plus souvent avoir le nez plongé dans leur smartphone », se marret-il dans un mélange d'incompréhension et de bienveillance. Car s'il se donne tant de peine à créer sa patinoire naturelle chaque hiver, c'est avant tout pour faire plaisir aux enfants du village.

Entre 15 et 20 personnes par jour

Et l'homme a une nouvelle fois été dépassé par le succès de « sa création » puisque c'est de tout le Val-de-Travers que les familles sont venues glisser samedi et dimanche. On s'est même laissé dire que certains avaient prolongé la récréation jusqu'au lundi. « Entre quinze et vingt personnes sont venues patiner chaque jour du week-end grâce au bouche-à-oreille », confirme-t-il. « La buvette a malheureusement dû rester fermée cette fois-ci en raison de la situation sanitaire », regrette quand même celui qui a

joué durant quarante-deux ans au hockey sur glace dans l'équipe de Noiraigue (en deuxième et en troisième ligue).

Avant de « s'envoler » sur la surface de trente-cinq mètres de long et de vingt-deux mètres de large, les voltigeurs d'un jour sont passés par le vestiaire. Vestiaire où une limite de cinq personnes présentes simultanément avait été fixée. Ensuite, chacun a pu profiter du moment au maximum. De quoi récompenser tous les efforts de Marcel Jacot et de sa petite équipe de bénévoles. « Cela faisait plusieurs jours qu'on essayait de faire prendre la glace. La joie des familles est gratifiante. »

Kevin Vaucher

Vers des conditions peu favorables ?

Après quelques tentatives infructueuses, les forçats de la glace ont donné un gros coup... de patin décisif en fin de semaine. « Pour mettre toutes les chances de notre côté, on a ressorti la fraiseuse le vendredi précédent. On a minutieusement enlevé la neige et nettoyé du mieux possible la surface. Ensuite, il ne restait plus qu'à espérer que ça gèle et que ça prenne. Plus le sol est net, plus les chances de fonctionner sont grandes. » Captivant, chaque mot de « l'homme de glace » frissonne de savoir-faire et de passion.

Une fois que la glace s'est formée durant la nuit, tout n'est pas gagné pour autant. Le plus dur reste même à faire. « Le moment crucial intervient entre 11 heures et 15 heures où il faut que la température se maintienne sous le 0 degré. » Ce coup de chaud passé, les patineurs peuvent respirer... jusqu'au lendemain. Car oui, le retour annoncé de la neige et le réchauffement des températures ne parlent pas en faveur du maintien de la patinoire naturelle ces prochains jours. « Je ne peux pas être plus précis mais vous pouvez essayer de téléphoner au bon Dieu pour en savoir plus », balance-t-il un brin taquin. Allô Dieu, ici le Val-de-Travers, vous m'entendez ?

Enfance active



= vie saine

COURSE A PIED



Défi de La Neuveville

La course traditionnelle des Pavés n'ayant pas pu être organisée, crise sanitaire oblige, le comité d'organisation a décidé de mettre sur pied un défi ouvert à tout un chacun. Avec le même concept que celui du Neuchallenge : timbrer une carte au départ et à l'arrivée pour paraître dans le classement. Sur un parcours de 8.4 km avec un dénivelé de 140 m. environ, les participants pouvaient se mesurer sur ce circuit autant de fois qu'ils le souhaitaient. D'ailleurs, un Boudrysan l'a effectué à 21 reprises durant les deux mois qu'à duré ce défi. Deux autres accros de la course à pied ont poussé le défi plus loin : l'un y a rajouté le tour du lac de Biemme, et l'autre a parcouru la boucle cinq fois de suite sans pause pour un total de 42 km !

Partant du bord du lac, grim pant dans les vignes et suivant un sentier dans la forêt, avant de revenir au point de départ, ce sont pas moins de 715 sportifs – coureurs et marcheurs – qui ont bouclé le parcours.

Les meilleurs chronos : chez les hommes c'est Scott Greinig de Neu-

châtel en 29', et chez les dames, c'est Audrey Werro de Courtepin en 35'28.

Quelques Vallonniers y ont aussi laissé leurs empreintes.

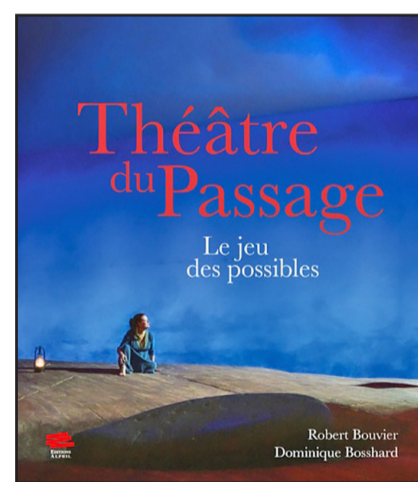
Dames (306 participantes) : 59. Fiona Sinicropi, Fleurier, 49'24 – 61. Silvana Ferrari, Couvet, 49'28 – 104. Elodie Simonin, Couvet, 54'23 – 106. Coline Dias, Saint-Sulpice, 54'47 – 135. Célia Morales, Saint-Sulpice, 59'09 – 139. Sonia Pittet, Couvet, 59'41 – 171. Valérie Bohren, Fleurier, 1 h 05 – 205. Céline Racine, Fleurier, 1 h 14 – 263. Corine Cand, Les Bayards, 1 h 31 – 276. Clara Scapuso, Couvet, 1 h 40.

Hommes (409 participants) : 128. Valentin Renaud, Saint-Sulpice, 44'16 – 159. Dariusz Mroczkowski, Couvet, 46'26 – 207. Gabriel Uelliger, Couvet, 49'54 – 208. Stéphane Pittet, Couvet, 49'56 – 256. Julien Blaser, Couvet, 54'10 – 282. Florian Beuchat, Saint-Sulpice, 57'10 – 298. Christophe Beuchat, Saint-Sulpice, 1 h – 381. Daniel Cand, Les Bayards, 1 h 31.



DES LIVRES

Théâtre du Passage Le jeu des possibles



Mars 1999 : c'est sous une pluie battante que la première pierre du futur Théâtre du Passage est posée, et que l'on enfouit avec elle les noms des 80'456 habitants des communes propriétaires du bâtiment, gravés sur un CD-Rom.

Novembre 2000 : la grande scène est bien au sec pour accueillir son tout premier spectacle, Le Costume taillé par l'un des géants de la mise en scène, Peter Brook.

Durant les vingt années qui suivront, bien d'autres noms des arts vivants et bien d'autres représentations – plus de deux mille deux cents ! – viendront enrichir les saisons du Passage. Abondamment

illustré, le présent ouvrage reflète ce long cortège d'émotions intenses et de proposition qui s'autorisent à flirter avec la poésie ou l'audace. Dans la même foulée, il témoigne de la sensibilité d'un homme, le directeur Robert Bouvier qui, depuis son inauguration, insuffle sa passion à cet imposant paquebot qu'est le Passage.

Au fil des pages, libre à chacun de butiner les anecdotes et les témoignages livrés par de nombreux artistes, de pénétrer dans les coulisses et d'entrouvrir la porte des loges. De s'amuser à la lecture des extraits de lettres de spectateurs et de glisser un œil dans le livre d'or. De découvrir ou de se souvenir combien ce théâtre n'est pas seulement un lieu de passage, mais aussi un terreau fertile pour la création, la médiation et le débat.

Ému, émerveillé ou intrigué, on apprendra comment ça marche, un théâtre, comment ça danse, comment ça chante, comment ça rit. Comment ça joue et comment ça rêve l'impossible.

Dans cet ouvrage, le lecteur y trouvera les témoignages des Vallonniers Frédéric Mairy et Carine Martin.

Aux Éditions Alphil, www.alphil.com